

CAP SUD

Solidaires

Unitaires

Démocratiques

N° 36

décembre 2012

éducation
Sud
Aveyron

PERMANENCE à La Mouline
Le mardi matin, le jeudi matin et le
vendredi

**REFONDATION REGRESSION
ON NE MARCHE PAS !!!
à ce rythme là...**

« Les professeurs, ce sont quand même les seuls (...) à qui on va demander de travailler 40 jours de plus par an sans les payer davantage », a déclaré Vincent Peillon, lors de l'émission « Tous politiques » dimanche 14 octobre 2012 sur France Inter.

Nous voulons travailler moins et gagner plus !

- **Pour une véritable et significative réduction du temps de travail des personnels.**

Avec une demi-journée de travail supplémentaire le mercredi, avec les concertations et animations pédagogiques, les conditions de travail des enseignants risquent de se dégrader énormément—alors qu'ils ont besoin d'une véritable réduction du temps de travail. Pour une école du bien-être pour tous/tes, il leur faut pouvoir exercer leur travail en toute sérénité.

Il faut déconnecter le temps de présence des élèves de celui des professeurs. Les élèves ne doivent pas avoir moins d'école. Aide personnalisée, bac pro 3 ans etc., beaucoup d'heures voire d'années d'enseignement ont été enlevées aux élèves pour supprimer des postes. Les personnels qui s'occupent des enfants l'après-midi doivent avoir le meilleur statut possible en terme de sécurité de l'emploi, temps de travail, salaire, etc.

- **Pour l'augmentation des salaires**

Même l'OCDE, officine ultra-libérale, est obligée de constater que le salaire moyen des enseignants français du primaire et du secondaire est inférieur à la moyenne des pays développés. Elle note ainsi qu'en pourcentage du PIB, le salaire des enseignants entre 2000 et 2009 a diminué dans la plupart des pays et la France fait partie de ceux où la baisse est la plus importante. Le salaire des enseignants régresse énormément : hausse des retenues, gel du point d'indice, jour de carence. Le porte-monnaie en prendra un coup si les enseignants doivent enseigner le mercredi avec ce que cela implique de frais de garde d'enfant et de transports. Il est urgent d'augmenter les salaires !

Sommaire

P1: Edito

P2: Suite édito- calendrier scolaire

P3: Fichage et traçage

P4: Note ou pas note ? Bulletin
d'adhésion

P5: LP, chronique d'une mort annoncée

P6: Loi d'orientation

Dispensé de timbrage

RODEZ CTC



P

PRESSE
DISTRIBUEE PAR
LA POSTE

Bulletin trimestriel d'information de
SUD EDUCATION AVEYRON
Côte d' Olemps La Mouline
12510 OLEMPES tél: 05 65 75 99 96
messagerie: sudeducation12@wanadoo.fr
site: <http://www.sudeducation12.org>

1,50 € abonnement: 5€/an

CPPAP : numéro 1116S06263

Directeur de la publication : R. Phavorin

Imprimeur : SUD EDUCATION AVEYRON

éducation
Sud Solidaires
une autre société
une autre école
www.sudeducation.org